

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24157522***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**24 OCT. 2024**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0738 541 667****Nom**(en entier) : **ANGELISSIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue du Bourgmestre Jean Materne, 35 - 5100 Jambes****Objet de l'acte : Démission administrateur****PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Le lundi 5 février 2024 à 18 heures, l'assemblée générale extraordinaire a été tenue au siège social de la société.

Tout le capital était présent sous la présidence de Madame Angélique Morassutti, administratrice démissionnaire. Il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations. Par conséquent, l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée a décidé à l'unanimité :

- De prendre acte de la démission de Madame Angélique Morassutti en tant qu'administratrice de la société Angelissimo et ce depuis le 01/01/2024.

Fait à Jambes, le 5 février 2024.

Angélique Morassutti
Administratrice démissionnaire

Massimo Morassutti
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2024 - Annexes du Moniteur belge